

Animateur présent : Claude FORT
Membres présents : Hugues LOGEAIS - Christophe SEYNAT
Membres excusés : GUEGUAN Philippe – BRAULT Sébastien
Invités : CORNIER Eric - LAROCHE Olivier (Animateur et membre de la commission de développement du football féminin du district de la Charente maritime)

SOMMAIRE

1° Introduction

Accueil du Président

2° Sujet(s) « Pour décision »

- *Validation du système de l'épreuve du championnat séniors à 11 du pôle 16/17*
- *Validation du système de l'épreuve du championnat séniors à 8 du pôle 16/17*
- *Validation des dates*
- *Composition des poules*

INTRODUCTION

ACCUEIL :

Claude FORT accueille les membres des commissions féminines des districts 16 et 17. Il remercie les participants de leur présence et tout particulièrement les membres de la commission de Charente maritime. Il excuse les personnes qui ont fait part de leur absence.

SUJET(S) « POUR DECISION »

- **1° Système de l'épreuve du championnat séniors à 11 du pôle 16/17.**
11 équipes se sont engagées (2 équipes de Charente, 9 de Charente maritime) contre 13 pour la saison 2023/2024.

Le championnat se déroule en matches aller-retour, soit 22 journées et 20 matches pour chaque équipe.

A la fin de la compétition, l'équipe classée première sera proposée à la LFNA pour accéder, en 2025/2026, au championnat régional R2. Il n'y a pas de descente. Validé.

- **2° Système de l'épreuve du championnat séniors à 8 du pôle 16/17.**

23 équipes se sont engagées (15 équipes de Charente, 8 de Charente maritime) contre 18 pour la saison 2023/2024, (20 en 2^{ème} phase).

2 phases sont programmées :

1^{ère} phase (de septembre à décembre)

Le championnat se déroule en matches aller-retour, soit 10 journées et 10 matches pour chaque équipe pour les 3 poules de 6 équipes et 10 journées et 8 matches pour la poule de 5 équipes.

2^{ème} phase (de janvier à mai)

A la fin de la 1^{ère} phase, les équipes sont réparties en deux niveaux.

Le niveau 1 sera constitué des équipes classées 1^{ère} de chacun des 4 groupes plus les 2 vainqueurs des 2 matches de barrage opposant les équipes classées 2^{ème} de chacune des poules, soient 6 équipes.

Les équipes restantes, ainsi que d'éventuelles nouvelles équipes, constitueront le championnat 2^{ème} niveau.

Pour les 2 niveaux, les équipes se rencontrent par matches aller-retour, en poules de 6 équipes soit 10 journées et 10 matches pour chaque équipe.

Pour le niveau 2, en fonction du nombre d'équipes engagées, le nombre d'équipes par poule peut être modifié en 2^{ème} phase

En niveau 1 comme en niveau 2, il n'y a ni montée ni descente. Validé

- **3° Dates des différentes journées.**

La commission décide, pour établir le calendrier des compétitions, de choisir, les dates du championnat féminin de la LFNA (R1/R2), pour le championnat à 11 et, pour la 1^{ère} phase du championnat à 8, les 10 premières journées de ce même championnat.

Les dates des 10 premières journées du championnat R1/R2 pour la 1^{ère} phase du championnat à 8.

Pour la seconde phase, les dates sont aussi choisies parmi les dates du championnat régional féminin. Validé

4° Composition des poules

Championnat à 11 :

Crouin Cognac – Jarnac (2) – Aigrefeuille – Bramerit – La Baie – Périgny – Ent. Rochefort (2)/Trizay Beurlay – Saintes – Saint Césaire – Saint Jean d'Angély – Saint Palais.

Championnat à 8

Poule A : Aigre – Mansle – Verdille – La Baie (2) – Oléron – Tonnacq Lussant.

Poule B : Bellevigne – Mouthiers – Nersac – Jonzac Saint Germain – Matha – Saint Georges des coteaux

Poule C : Chasseneuil (1) – La Roche Rivières – St Séverin Palluau – Léoville – Sud 17

Poule D : Brie – Charente Limousine – Chasseneuil (2) – LAC 16 – Montmoreau – Saint Maurice/Manot

Validé

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 27/08/2024

Décision 01 Système de l'épreuve du championnat séniors à 11 du pôle 16/17 : **Validée.**

Décision 02 : Système de l'épreuve du championnat séniors à 8 du pôle 16/17 : **Validée.**

Décision 03 : Dates des différentes journées : **Validée.**

Décision 04 : Composition des poules : **Validée.**

Prochaine réunion sur convocation

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 45

L'animateur

Claude FORT